



Faites les calculs qui s'appliquent à vous et **joignez une copie** de ce formulaire à votre déclaration. Pour en savoir plus, lisez le cahier de formulaires à la ligne correspondante.

Crédit d'impôt pour le coût de la vie

Revenu net rajusté

Revenu net selon la ligne 236 de votre déclaration			1
Total des montants déduits aux lignes 244 et 250 de votre déclaration	-		2
Ligne 1 moins ligne 2 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=		3
Montant déduit à la ligne 256 de votre déclaration pour un revenu de source étrangère qui n'est pas imposable selon une convention fiscale	6054	-	4
Ligne 3 moins ligne 4 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=		5
Revenu net rajusté			

Crédit d'impôt de base

Montant de la ligne 5			6
Taux applicable	x	2 %	7
Ligne 6 multipliée par ligne 7	=		8
Crédit d'impôt de base (maximum 1 200 \$)			

Supplément du crédit d'impôt pour le coût de la vie pour chefs de famille monoparentale

Remplissez cette partie si vous étiez un chef de famille monoparentale à un moment de l'année 2011 et que votre revenu net rajusté (ligne 5) dépasse 60 000 \$.

Montant de la ligne 5			9
Montant de base	-	60 000 00	10
Ligne 9 moins ligne 10 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=		11
Taux applicable	x	2 %	12
Ligne 11 multipliée par ligne 12	=		13
Supplément du crédit d'impôt pour le coût de la vie (maximum 255,12 \$)	6394		
Ligne 8 plus ligne 13			14
Crédit d'impôt total pour le coût de la vie	6390		

Crédit d'impôt pour contributions politiques

Total des contributions politiques du Nunavut versées en 2011	6391		15
Crédit calculé en remplissant la grille de calcul territoriale pour la ligne 16 (maximum 500 \$)			16
Impôt du Nunavut selon la ligne 428 de votre déclaration			17
Crédit d'impôt pour le coût de la vie selon la ligne 14	-		18
Ligne 17 moins ligne 18 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=		19
Inscrivez le montant le moins élevé : ligne 16 ou ligne 19. Crédit d'impôt pour contributions politiques		+	20
Crédit d'impôt pour la formation du personnel des entreprises selon le formulaire T1317	6399	+	21
Additionnez les lignes 14, 20 et 21. Inscrivez le résultat à la ligne 479 de votre déclaration. Crédits du Nunavut		=	22